



SECTION



DORDOGNE

Syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

Section locale **FO DGFIP 24**

DDFiP de la Dordogne

15 rue du 26^{ème} Régiment d'Infanterie

24 000 PERIGUEUX

☎ : 06-86-83-13-88

@ : fo.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/024/

CTL du 29 mars 2021

– Compte Rendu –

Citation : Ne vaut il pas mieux parler tout seul que de ne pas parler du tout (Adrien Thério)

Après avoir boycotté la première convocation pour montrer notre désaccord avec les nouvelles réformes, vos élus **F.O.-DGFIP24** ont choisi de siéger pour expliquer leur désaccord avec la Direction.

Vos représentants **F.O.-DGFIP24** lisent d'une Déclaration liminaire (En téléchargement) à l'issue de laquelle le directeur remercie l'engagement des agents sans faille et déclare partager nos revendications.

Pas d'autres commentaires et le Directeur fera remonter notre demande sur la compensation concernant le télétravail.

Déclinaison locale de la nouvelle stratégie d'accueil (pour avis)

La circulaire de 2020 réaffirme la présence aux guichets des publics fragiles, mais il faut que le travail des agents soit possible en back office.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants, 20 h d'accueil

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, 16 h d'accueil

Le but est d'harmoniser les horaires d'ouverture dans le département.

Mise en place à compter du 1^{er} avril 2021.

Après consultation des agents, dans la majorité, et pour résumer :

- Matin sans rendez-vous,
- Après midi avec rdv en règle générale avec des jours fermés au public.



Vos élus **F.O.-DGFIP24** votent contre car on ne peut pas se satisfaire de la réduction des horaires d'ouverture au public.

Bilan 2020 pour la formation professionnelle (pour information)

A cause de la crise sanitaire, très peu de formations en 2020. Nombre divisé par 2 par rapport à l'année d'avant soit 53 % des agents.

28 agents n'ont pu se former suite à leur changement de métier. Beaucoup ont dû se former sur le tas, et n'ont pu télétravailler car ils ne connaissaient pas leur nouvel environnement professionnel.

Plan de formation 2021 (pour information)

Pour 2021, les formations en présentiel sont autorisées, avec maximum 6 personnes dans une salle.

Des vagues de formation en distanciel vont arriver des Enfp.

Certains ordis vont être déployés dans les grands centres des finances publiques avec casque et micro.

Formations maintenue pour les animateurs pour les maisons France service, formations sur la comptabilité, Pour le nouveau service SAPF, arrivant en septembre sur Bergerac, les formations se feront à l'école de Toulouse ou en distanciel.

Nouvelles règles de gestion de la taxe de 3 % sur la valeur vénale des immeubles (pour information)

Changement de modalité de déclaration avec le passage à la télédéclaration.

Soit le SIE compétent si les informations sont connues, soit au SIE pour l'étranger.

Questions diverses

Ajustements du NRP, pour le SIE de Périgueux-Ribérac, le siège qui devait être transféré à Ribérac, sera finalement à Périgueux.

Pour les PCE, le siège sera à Périgueux et non à Bergerac suite à la fusion.

*Ces sujets ne sont pas soumis au vote, mais **FO-DGFiP24** regrettent et n' approuvent pas ce changement de dernière minute sans consultation en amont des représentants du personnel.*

Pour les CDL, sur l'arrondissement de Nontron, au lieu d'un CDL pour 4 EPCI, rééquilibrage de 2 CDL.

Le projet de CDL pour Saint Astier sera représenté au prochain CTL avec l'élargissement de l'EPCI de Saint Aulaye.



Vos élus **F.O.-DGFiP24** évoquent la fermeture des trésoreries au 31 décembre 2021 ainsi que les desiderata de mobilité ou non des agents.

Il est possible de rester dans les locaux s'ils appartiennent à l'administration.

Dans le cas contraire, sur demande de l'agent, la Direction décidera au cas par cas de l'implantation des agents.

Concernant le SAPF, 30 emplois à terme ont été prévus, dont 16 emplois en septembre. La DG va affecter au final 24 agents à cette date-là, car beaucoup de candidatures. M Aillaud sera le chef de service du SAPF.

Concernant la non rémunération des jours de congés non pris, évolution du droit européen. Possibilité d'indemniser les congés non pris en cas de force majeure : décès, congé maladie, départ à la retraite....



Recrutement de contractuels suite au rebasage (réduire la vacance structurelle jamais pourvue), soit 2 C à partir du 1^{er} juin pour 3 ans. Nontron et Sarlat.

F.O.-DGFiP24 regrette cette atteinte au statut des fonctionnaires

Compte tenu du contexte sanitaire et de la réduction des horaires, vigiles du 6 avril au 4 juin pour Périgueux, Bergerac Sarlat et du 3 mai au 4 juin pour Ribérac

Le but étant de réguler les flux, faire respecter la distanciation et réduire les conflits.

Les élus **FO DGFiP24**:

Titulaires

Sandrine THYSSEN (Présente)
Gaëtan LEJEUNE (Absent)

Suppléants

Jacques JOUSSON (Absent)
Sabrina BENDERRADJI (Présente)

Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE** – Le syndicat qui reste un syndicat
Libre et Indépendant
1ère Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État
Pour nous le plus important c'est **FO**rcément vous